

Veille sanitaire internationale	
Note d'information	01/08/2018

PESTE PORCINE AFRICAINE EN EUROPE POINT DE SITUATION AU 26 JUILLET 2018

Pour la VSI (par ordre alphabétique) : Anne Bronner (Dgal), Didier Calavas (Anses), Julien Cauchard (Anses), Sylvain Falala (Inra), Pascal Hendrikx (Anses), Thierry Lefrançois (Cirad), Renaud Lancelot (Cirad), Alizé Mercier (Cirad)

Pour le LNR : Marie-Frédérique Le Potier (Anses)

Pour la Plateforme ESA : Guillaume Gerbier (DGAI)

Auteur correspondant : julien.cauchard@anses.fr

Sources données : ADNS/OIE/FAO Empres-i au 26/07/2018

DECLARATIONS MASSIVES EN ROUMANIE

La Roumanie a déclaré 473 foyers en élevage de porcs depuis le 10 juin 2018. Ils impliquaient dans la grande majorité de petits élevages familiaux, dans la région de Tulcea à la frontière Est avec l'Ukraine dans un premier temps, mais la maladie progresse désormais vers le Sud et l'Ouest du pays. Au 24/07/2018, hormis deux élevages de 43 800 et 2 750 porcs, tous les foyers étaient de petite taille (8,5 porcs en moyenne, maximum = 254). Ce très grand nombre de foyers domestiques observés sur une si courte période présente des caractéristiques de diffusion différentes de celles observées jusqu'à présent dans les autres pays d'Europe. Il serait important d'avoir des informations sur les hypothèses d'exposition et de diffusion ayant pu conduire à une telle situation.

Une mission de l'équipe vétérinaire d'urgence de la Commission européenne a été menée du 2 au 4 juillet 2018, traitant des modalités de gestion de la PPA en Roumanie. Le rapport et les conclusions disponibles sur le site de la CPVADAA ([lien](#)) font état d'une épizootie sans précédent dans le pays, atteignant en premier lieu les élevages non-professionnels dans un environnement géographique particulier (delta du Danube), d'une forte mobilisation des autorités sanitaires roumaines, mais aussi d'un système d'indemnisation des animaux abattus qui ne permet pas de prendre des mesures de contrôle suffisamment rigoureuses. Le rapport pointe également l'absence d'éléments permettant d'associer les sangliers à cette propagation extrêmement rapide.

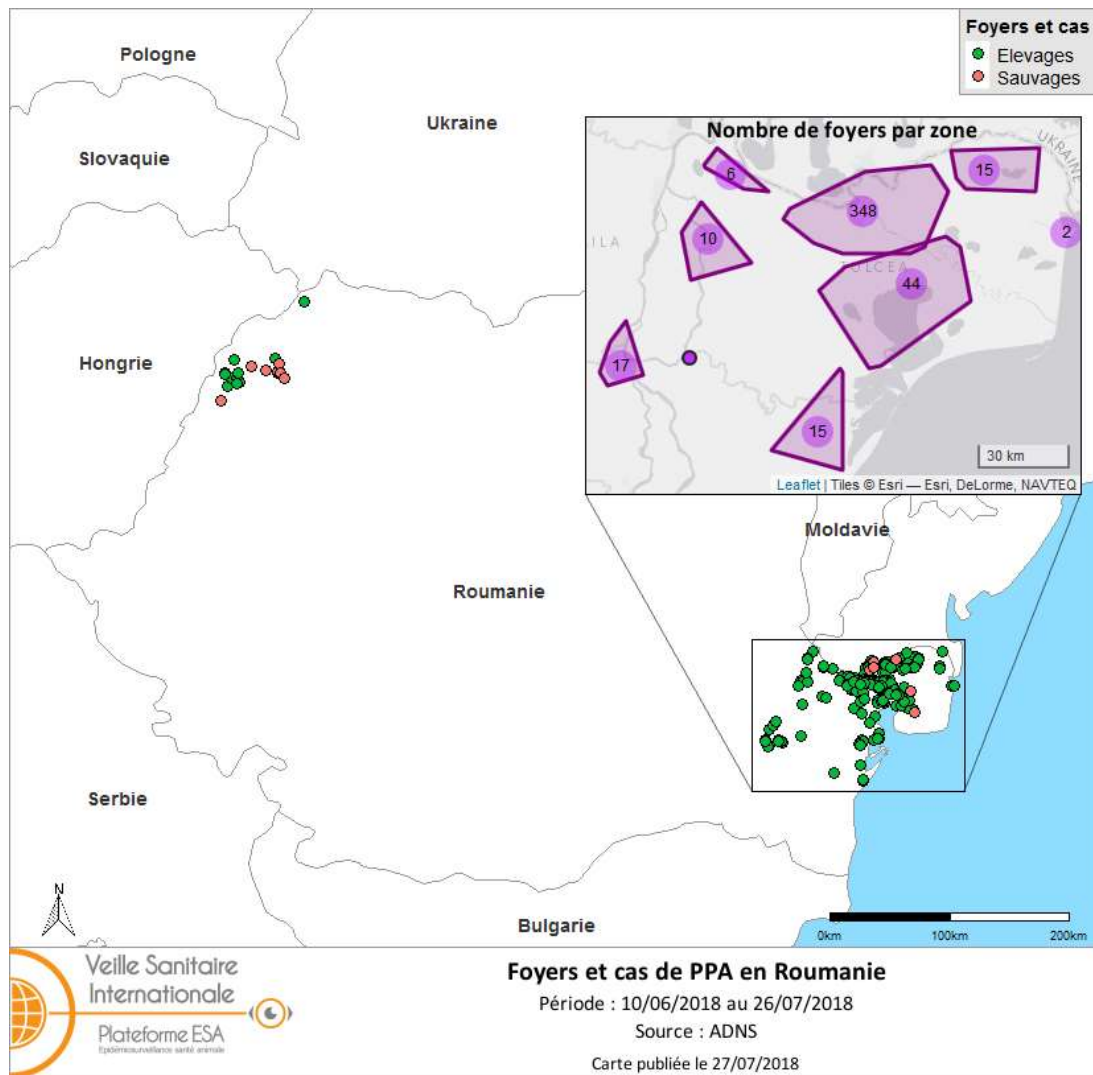


Figure : Au total, 418 foyers domestiques de PPA (foyers domestiques en vert – cas sauvages en rouge) ont été confirmés à l’est de la Roumanie dans la région de Tulcea (Source ADNS du 10/06/2018 au 26/07/2018)

AUGMENTATION DU NOMBRE DE DECLARATIONS EN EUROPE

On constate une augmentation du nombre de déclarations de PPA dans la faune sauvage ces derniers mois en Europe. Cette variation est cohérente avec la variabilité saisonnière observée depuis 2014, mais il est à noter aussi que le nombre de cas annuels en Europe est en progression constante : 334 en 2014, 1 715 en 2015, 2 466 en 2016, 3 994 en 2017 et 4 111 en 2018 (au 27 juillet). Une progression géographique vers l’Ouest et le Sud est observée avec trois « sauts » attribués à l’activité humaine en République Tchèque, dans le centre de la Pologne et en Hongrie.

Une hypothèse souvent avancée sur l’origine des cas domestiques en été est en lien avec les activités aux champs de type fauchage, moisson, etc., compte tenu de la résistance du virus de la PPA dans l’environnement, sans toutefois avoir été démontrée jusqu’à présent.

Les autorités hongroises ont mis en place des mesures de contrôle à la frontière ukrainienne avec notamment le renforcement des contrôles (équipements, bagages, véhicules, etc.) et des procédures de désinfection des équipements et véhicules, ainsi que des campagnes de sensibilisation (voir rapport SCoPAFF 18-19 avril 2018 https://ec.europa.eu/food/sites/food/files/animals/docs/reg-com_ahw_20180418_pres_asf_hun.pdf).

Ces évènements confirment une nouvelle fois l'extension progressive de la maladie à partir de l'Est de l'Europe et la difficulté pour les pays concernés à sécuriser les passages transfrontaliers des produits à risque.

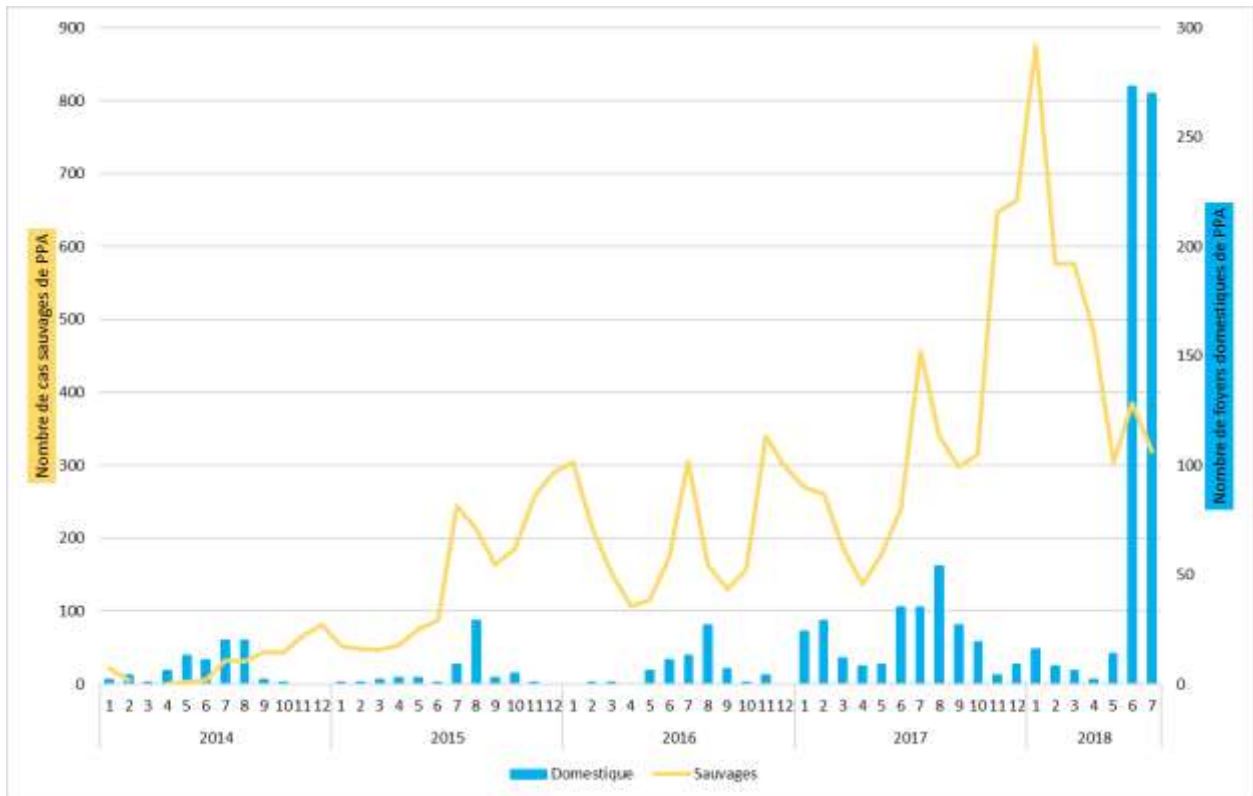


Figure : Nombre de cas de PPA dans la faune sauvage et de foyers en élevage confirmés par mois en Europe du 01/01/2014 au 24/07/2018 (Source ADNS au 24/07/2018, les cas russes ne sont pas inclus)

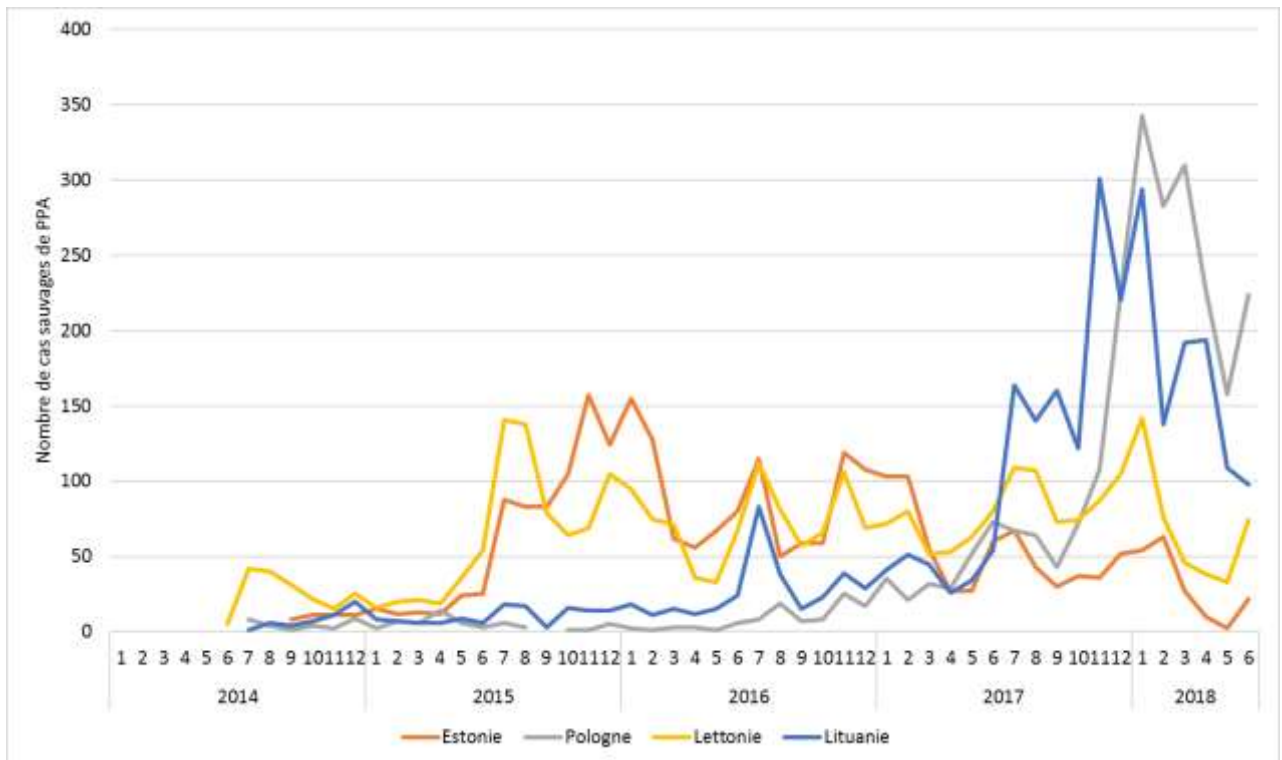


Figure : Nombre de cas (faune sauvage) de PPA confirmés par mois dans les Pays Baltes et en Pologne du 01/01/2014 au 31/06/2018 (Source ADNS au 24/07/2018)

L'augmentation du nombre de cas en 2018 est particulièrement marquée en Lituanie et en Pologne par rapport aux années précédentes. Les échanges de porcins depuis la région de Varsovie sont interdits depuis octobre 2017. Lors de la 14^{ème} réunion du Groupe interministériel polonais de lutte contre la PPA organisée le 13 avril, la décision a été prise de mener des actions permettant de réduire à 0,1 sanglier par km² la densité dans tout le pays et de fermer les passages pour animaux sauvages sur les routes situées sur dans les zones très fréquentées par les animaux.

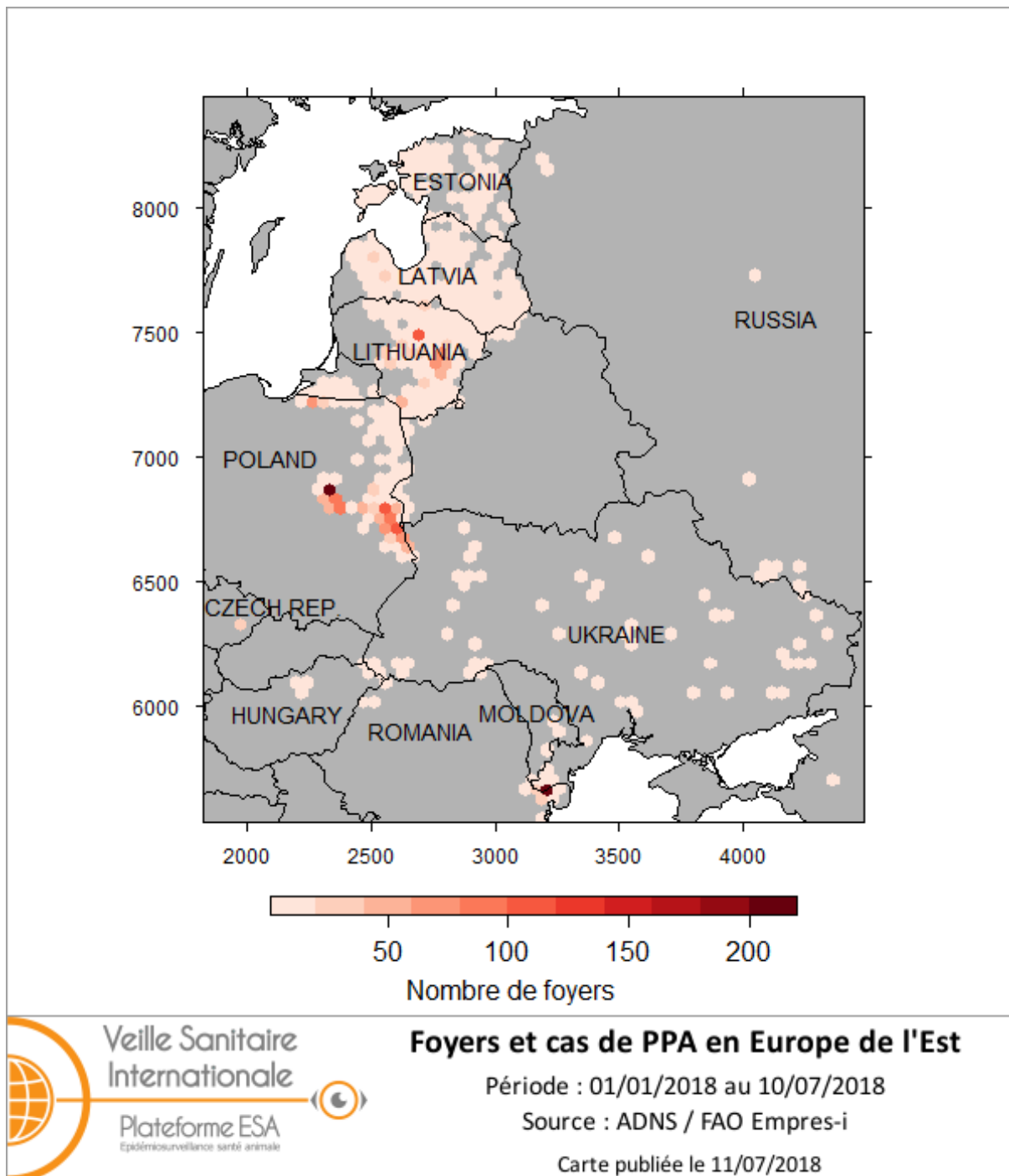


Figure : Distribution des foyers de PPA en 2018 en Europe au 11 juillet 2018 (Source ADNS / Empres-i – carte VSI Plateforme ESA)

REFERENCES ET RESSOURCES

- Le rapport de la mission de l'équipe vétérinaire d'urgence de la Commission européenne du 2 au 4 juillet 2018 sur la Roumanie est disponible au lien suivant : https://ec.europa.eu/food/sites/food/files/animals/docs/reg-com_ahw_20180712_pres_asf-euвет_rou.pdf
- Deux notes sur les cinq premiers cas en Hongrie sont disponibles sur le site de la Plateforme ESA : <https://www.plateforme-esa.fr/article/troisieme-cas-de- peste-porcine-africaine-chez-des-sangliers-en-hongrie> et <https://www.plateforme-esa.fr/article/un-cas-de- peste-porcine-africaine-chez-un-sanglier-en-hongrie-a-la-frontiere-avec-l-ukraine>
- Une note de bilan sur la progression de la PPA en Europe depuis 2014 est disponible sur le site de la Plateforme ESA : <https://www.plateforme-esa.fr/article/progression-de-la- peste-porcine-africaine-en-europe-de-l-est-extension-vers-l-ouest-en>
- Une note sur le calcul et l'analyse des paramètres épidémiologiques à partir des déclarations ADNS est disponible sur le site de la Plateforme ESA : <https://www.plateforme-esa.fr/article/peste-porcine-africaine-calcul-et-analyse-des-parametres-epidemiologiques-a-partir-des>
-